



Pour lutter contre les violences,

l'hôpital de Pontoise vous propose deux consultations

Consultation de Prévention de la Santé de la Femme

Pour toutes les femmes victimes de violences (verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, ...) dans la sphère privée comme professionnelle.

C'est quoi ? Une consultation avec une sage-femme.

Pour quoi ? Être écoutée, informée sur les démarches possibles, orientée vers les professionnels de santé nécessaires (psychologues, associations, commissariats, ...) et avoir une coordination dans le parcours de soin pour sortir des violences.

Rendez-vous 1 mardi sur 2 dans le bâtiment B de l'hôpital de Pontoise.

Renseignements au
01 30 75 48 33

ou par mail :
prevention.santefemme@ght-novo.fr

Consultation "sans réquisition"

Pour les hommes et femmes victimes de violences conjugales : verbales, psychologiques, physiques, sexuelles, ... (de la part du/de la conjoint(e), ou ex ; concubin(e) ou ex ; petit(e) ami(e) ou ex).

C'est quoi ? Une consultation avec un professionnel de santé spécialisé (médecin ou sage-femme) en cas de réticence ou de refus à déposer une plainte.

Pour quoi ? Orientation vers les autres professionnels impliqués (associations d'aide aux victimes, juristes, ...). Remise d'un certificat médical utilisable pour les démarches de séparation, de protection, plaintes ultérieures, ...

Consultations à l'Unité médico-judiciaire (UMJ) de l'hôpital de Pontoise.

Tous les jeudis sur rendez-vous.

Renseignements au
01 30 75 54 07